

**Information dans le cadre du Droit à l'image et du RGPD règlement
général sur la protection des données du 27 avril 2016 complété par la
loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée « Informatique et Libertés »**

Les informations recueillies par l'INSA de Toulouse tout au long de votre cursus font l'objet de traitements informatisés répondant aux missions de service public de l'Ecole. Ces traitements de données personnelles sont destinés :

- à couvrir l'activité de gestion administrative et pédagogique et de suivi des étudiants,
- à l'établissement de statistiques par le Ministère de l'éducation nationale et le rectorat,
- à la réalisation d'enquêtes institutionnelles.

L'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (pour l'accès aux services proposés et notamment la carte étudiante et le réseau des bibliothèques), les organismes de sécurité sociale et le CROUS sont destinataires des informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Les données recueillies peuvent également servir dans d'autres cas, comme l'annuaire des étudiants, et notamment pour des enquêtes. La mission d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants de l'Ecole s'appuie en particulier sur les résultats d'enquêtes menées auprès d'anciens étudiants issus de l'enseignement supérieur, qui permettent aujourd'hui de mieux vous informer sur les débouchés possibles de nos formations.

Dans ce cadre, l'INSA de Toulouse peut être amené à transmettre des informations vous concernant, au cours de votre cursus ou après votre départ de l'établissement, vers des organismes extérieurs habilités à collecter l'information sur les parcours, les conditions de vie ou l'insertion professionnelle des étudiants, en vue d'études statistiques et d'enquêtes d'évaluation.

Ainsi, des données sont transférées au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications.

Le numéro de Sécurité sociale, nom usuel du numéro d'inscription au répertoire (le « NIR »), est considéré comme une donnée sensible par la réglementation Informatique et Libertés. Il vous sera demandé lors de votre inscription car il est nécessaire pour la déclaration des accidents de travail sous 48 heures et pour la rédaction des conventions de stage.

Pendant la durée de la scolarité à l'INSA (5 ans), la photo d'identité transmise par l'étudiant lors de l'inscription administrative est stockée et utilisée par l'INSA pour la fabrication de la carte MUT étudiante européenne et pour la réalisation de trombinoscopes diffusés pour un usage pédagogique. L'INSA a l'obligation légale de vous fournir une carte d'étudiant. Tout étudiant peut s'opposer à l'utilisation de cette image dans un trombinoscope en se connectant à « mon compte » <http://ent.insa-toulouse.fr> (canal « informatique mon compte »). Vous pouvez également y enregistrer votre opposition pour l'utilisation de cette image dans un annuaire et les supports de communication.

Le progiciel de contrôle d'accès peut enregistrer votre photo qui lui est exportée par le système de production de carte d'étudiant. Vous pouvez vous y opposer à envoyant un mail à

controledacc@insa-toulouse.fr

Dans le cadre de visites pédagogiques d'entreprises, une pièce officielle d'identité (CNI recto verso, passeport,...) de l'étudiant fournie lors de l'inscription administrative peut être transmise à une entreprise exigeant ce document dans le cadre d'une procédure de contrôle d'accès. L'INSA s'engage à ce que l'entreprise détruise la copie de ce document d'identité dans un délai de 15 jours maximum après la visite. L'étudiant peut s'opposer à la transmission et à l'utilisation du document d'identité à cette fin en contactant le service relations entreprises et alumni à l'adresse mail relations-entreprises@insa-toulouse.fr. Cette opposition peut conditionner la visite d'entreprise.

Dans le cadre de la collecte de la taxe d'apprentissage et la constitution d'un réseau d'anciens élèves, l'adresse mail d'un ou des parents ou responsable légaux de l'étudiant peut être utilisée par le service relations entreprises et alumni pour l'envoi de newsletters, et également être transmise à l'IAT (association des diplômés) pour lui permettre d'opérer des sollicitations visant à recruter de nouveaux adhérents.

L'étudiant peut s'opposer à l'utilisation par le service relations entreprises et alumni et à la transmission à l'IAT de cette adresse mail parentale en saisissant le service relations entreprises et alumnis de l'INSA à relations-entreprises@insa-toulouse.fr, ou le DPO (contact-dpo@insa-toulouse.fr). L'INSA s'engage à ce que l'IAT supprime de ses fichiers cette adresse mail en cas de refus de consentement ».

Droit d'accès, de modification, rectification, d'opposition, de suppression, de limitation

Conformément à la réglementation Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition de traitement, de suppression, de limitation de traitement concernant vos données personnelles. Pour certains droits, la légitimité de la demande sera étudiée. Si vous souhaitez exercer un droit, veuillez joindre une photocopie de carte d'identité, préciser vos coordonnées de contact et envoyer votre demande à :

INSA de Toulouse - Service Scolarité et Vie Etudiante
Bâtiment 20 - 135 avenue de Rangueil
31077 Toulouse cedex 4

ou à scolar@insa-toulouse.fr .

Vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données contact-dpo@insa-toulouse.fr pour toute information ou exercice de vos droits.

Durée de conservation des Fichiers de journalisation

Les fichiers de journalisation mentionnés dans le document « Règles d'utilisation de l'informatique » sont conservés pendant un an.

Sécurité

Les données ne sont accessibles qu'à des destinataires internes ou externes autorisés selon une politique d'habilitation définie par l'INSA. Les destinataires des données personnelles des étudiants au sein de l'INSA sont soumis à une obligation de confidentialité spécifique.

Les mesures de sécurité techniques appropriées sont mises en œuvre pour lutter contre la destruction, la perte, l'altération ou la divulgation non autorisée de données de manière accidentelle ou illicite.

Service carte MUT

L'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées est une communauté d'universités et d'établissements dont votre établissement est membre. Elle met en œuvre le projet d'Université Numérique en Région Midi-Pyrénées (UNR-MIP) destinée à offrir des services numériques à l'ensemble de ses membres.

Le service disponible dans l'UNR-MIP est la carte Multiservices (carte MUT).

Pour cela, votre établissement transmet à l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées des données personnelles vous concernant, données strictement nécessaires pour que les services vous soient accessibles.

La carte MUT est une carte multiservices personnelle (carte d'étudiant européenne, carte professionnelle, carte extérieur, carte d'étudiant des métiers, carte stagiaire formation continue) dont les premiers services offerts sont la restauration (CROUS ou restaurations privatives d'établissements membres de l'Université, distribution automatique), le réseau des bibliothèques, le réseau de transports en commun Tisséo, et le contrôle d'accès.

La délivrance des cartes MUT a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (n°1314344).

Un service de monétique en ligne IZLY est mis à disposition par le CROUS. La solution de paiement IZLY est fournie par le groupe BPCE. Pour ce service, la donnée INE ou INES est transférée au CROUS à partir de la rentrée 2019/2020. L'INE est l'identifiant permettant de désigner l'étudiant. La carte d'étudiant est associée au compte IZLY grâce à l'INE.

Le site du CROUS <http://www.crous-toulouse.fr/restauration/izly/> vous informe.

Une demande d'avis a été déposée à la CNIL par le CNOUS avec comme numéro d'enregistrement 1852802 pour la plateforme BEFORE IZLY.

Vous avez le droit de demander auprès de l'INSA de Toulouse à ne pas exporter vos données personnelles vers le service de monétique IZLY, mais dans ce cas vous ne pourrez pas l'utiliser dans les restaurants du CROUS et les services agréés. Vous pouvez donc exercer le droit d'opposition au transfert de vos données vers la monétique IZLY à scolar@insa-toulouse.fr. Vous pouvez l'indiquer lors de la production de la carte ; ainsi, vos données ne seront pas transférées et le compte IZLY d'étudiant ne sera pas activé. Sinon lorsque le compte IZLY a déjà été activé, nous arrêterons de transférer vos données.

Pour les étudiants en nomadisme européen (ERASMUS), les nom, prénom, INE sont transférés sur le serveur et les outils de mobilité européens.

Vous pouvez vous opposer à ce transfert en écrivant à scolar@insa-toulouse.fr. En cas d'opposition, l'accès aux services dans vos déplacements ERASMUS sera perturbé ou impossible.

L'UFTMiP met en place un Portail de Service Ce dernier permettra de gérer votre consentement pour certains exports de données personnelles en vue de délivrer des services, en particulier le contrôle d'accès à des bâtiments interuniversitaires.